

Paris, le 20 janvier 2017

**Aéroports de Paris SA précise que la décision de l'ASI
de non homologation de la proposition des tarifs 2017 ne modifiera
pas les équilibres financiers de l'entreprise
et rappelle le processus réglementaire prévu**

Aéroports de Paris SA a pris connaissance de la décision de l'Autorité de supervision indépendante (ASI) du 19 janvier 2017 de ne pas homologuer la proposition pour les tarifs des redevances aéroportuaires applicable à compter du 1^{er} avril 2017. Le refus d'homologation est essentiellement motivé par une considération technique relative à la redevance portant sur la mise à disposition de matériel informatique pour l'enregistrement et l'embarquement des passagers (CREWS).

Les dispositions réglementaires prévoient qu'Aéroports de Paris SA présente une nouvelle proposition de tarifs 2017 dans le mois suivant la décision de l'ASI, et que cette dernière est invitée à rendre sa décision dans les 15 jours suivant la nouvelle notification des tarifs.

Aéroports de Paris SA précise qu'elle n'anticipe pas de modification des équilibres financiers de l'entreprise du fait de l'application de la grille tarifaire 2017 qu'elle compte proposer à l'ASI.

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs +33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Contact presse : Elise Hermant, responsable du pôle Média et Réputation +33 1 43 35 70 70

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2015, Paris Aéroport a accueilli plus de 95 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 55 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP Management. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2015, le chiffre d'affaires retraité du groupe s'est élevé à 2 935 millions d'euros et le résultat net à 430 millions d'euros.